

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

✠ J. LYONNET, Rédacteur en chef.

Directeur, A. CAUDRON.

Secrétaire de la Rédaction, PIERRE VIRÈS ✠

ADRESSER

toutes les communications à
M. PIERRE VIRÈS
Secrétaire de la Rédaction.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 79, rue de la République, 79 — LYON

Les Bureaux du Journal sont ouverts de 9 h. à midi et de 2 à 6 heures.

RÉDACTION à 3 heures.

ABONNEMENTS

LYON et le RHÔNE, un an 8 fr.
DÉPARTEMENTS » 9 »
ETRANGER (Un. post.) » 10 »
Les Abonnements partent du
1^{er} Septembre 1893.



SOMMAIRE

M. Carnot à Lyon. — La Visite présidentielle. — Chronique de l'Exposition. — Livres propos. — L'Exposition de 1900. — Lyon en fête. — Au Village noir. — Congrès des Sociétés coopératives. — Revue des Exposants : Teste-Pichat Mauret et C^{ie}; Une Distillerie moderne. — Echos de l'Exposition. — Réunions et Congrès. — Spectacles et Concerts. — Equipements militaires.

CONCOURS INTERNATIONAL DE TIR

A l'occasion du Concours International de Tir qui aura lieu à Lyon, du 7 au 18 juillet prochain, le *Lyon-Exposition* publiera le 7 juillet, jour d'ouverture du Concours, un numéro spécial, qui sera vendu dans l'enceinte du Stand, au Grand-Camp.

Ce numéro contiendra, avec des articles sur le tir, le règlement du concours et des renseignements officiels pour les tireurs.



Il publiera une série de gravures du plus vif intérêt sur le Stand du Grand-Camp et une couverture dessinée spécialement pour cette grande fête du tir par notre ami GERRANE.

Ce numéro unique est appelé à avoir le plus grand succès auprès des milliers de tireurs qui vont répondre à l'appel du Comité supérieur du Concours.



" L'ÉCLAIREUR DE NICE "

EST EN VENTE :

Chaque matin au Pavillon du LYON-EXPOSITION
à l'entrée de la Coupole
Avenue de la rue Tête-d'Or.

M. CARNOT A LYON

Voici le programme des fêtes qui auront lieu pendant le séjour du Président à Lyon.

Samedi, à six heures et quart, arrivée à Perrache. Le cortège officiel, pour se rendre de la gare à l'Hôtel de-Ville, suivra la rue Victor-Hugo, la place Bellecour, la rue de la République, la rue Bât-d'Argent, la rue de l'Hôtel de-Ville.

Aucun défilé de sociétés ne figure dans le programme général; mais les sociétés patriotiques seront massées dans la cour de l'Hôtel de-Ville et sur la place des Terreaux, au moment de l'arrivée de M. Carnot, qui traversera la double haie formée par leurs membres.

A huit heures du soir retraite aux flambeaux par les musiques militaires; elle parcourra l'itinéraire suivant: Rue de la Répu-

blique, rue de la Barre, pont de la Guillotière, cours Gambetta, cours de la Liberté, rue de Bonnel, avenue de Saxe, cours et pont Morand.

Dimanche, visite à l'Exposition. Les invités se réuniront au pavillon de la Ville de Lyon, où ils se rendront isolément.

Lundi, visite de M. Carnot au champ de courses du Grand-Camp.

La visite des hôpitaux, qui aura lieu le lundi matin, est ainsi réglée :

Réception pure et simple à l'Hôtel-Dieu, du Président de la République, par le conseil d'administration des hospices civils de Lyon, puis visite à l'hôpital de la Croix-Rousse.

M. Carnot passera par les quais du Rhône,

la place Tolozan, prendra le nouveau funiculaire, à la station duquel une nouvelle série de voitures attendra les autorités, pour redescendre ensuite en ville par le boulevard de la Croix-Rousse, le cours des Chartreux et la rue de l'Annonciade.

Si, dimanche, le président de la République n'a pas eu le temps de visiter la section coloniale de l'Exposition, il le fera le lundi avant de se rendre aux courses.

Voici comment a été réglée la visite à l'Exposition.

Réception au pavillon de la Ville de Lyon, traversée de la Coupole, visite aux mines de la Loire ou de Blanzay, visite à l'exposition ouvrière, puis au pavillon des Beaux-Arts, le tout à pied; après, promenade en voiture autour du lac pour revenir à la section coloniale.

La Visite Présidentielle

Les journées des 23, 24 et 25 juin seront de grandes dates dans l'histoire de l'Exposition de 1894; la visite du chef de l'Etat sera, en effet, la consécration définitive de cette belle œuvre.

M. Carnot trouvera notre ville bien changée depuis son dernier voyage; il avait vu accourir au-devant de lui les habitants de Lyon, de la banlieue et de la région; il y rencontrera en outre, cette fois, une foule d'étrangers venus de tous les points de la France et des pays voisins.

C'est le jour du Grand-Prix de Paris, qui est en quelque sorte l'inauguration de la « season », le départ pour les vacances, l'hégire de ce que la capitale et le pays tout entier compte de oisifs.

Et le Grand-Prix a été d'un bon augure cette année; *Dolma Bagtché* a fait triompher les couleurs françaises contre l'anglais *Matchbox*, celui que six policemen accompagnaient partout, comme l'objet le plus précieux du Royaume-Uni.

M. Carnot, qui assistait à cette victoire, éprouvera de nouveau, lundi prochain, les émotions sportives; pour la première fois, on verra au Grand-Camp le chef de l'Etat présent à nos courses de chevaux, et ce ne sera pas le moindre attrait de ces fêtes. C'est par centaines de milles que les spectateurs envahiront les enceintes et les levées, et le prestige du premier magistrat de la République en éprouvera un succès d'autant plus enthousiaste.

Ce voyage du Président sera probablement le dernier avant sa réélection; il ne pouvait se présenter sous des auspices plus favorables. Chaque exposant a ressenti individuellement l'honneur qui lui est fait, et il n'en est pas un qui ne tienne à en

témoigner sa reconnaissance à l'éminent visiteur.

On a cité, par exemple, l'émotion qui étreignait les indigènes nègres à la pensée que le « roi Carnot » traverserait leurs tatas; sous une forme plus civilisée et moins monaulique, c'est le même sentiment qui émeut les autres exposants. On fait pour cette visite les plus grands préparatifs; on pare les vitrines, on décore les sections, on approprie les groupes, afin que le Président emporte une haute idée de l'effort commercial et industriel de notre pays et de Lyon à la date de 1894.

Quelles que soient les réceptions et les fêtes qui attendent M. Carnot, c'est l'Exposition qui a été le but de son voyage, c'est elle qu'il veut voir; si le roi des Belges a inauguré l'exposition d'Anvers, le Président de la République déclare solennellement que l'Exposition de Lyon ne le cède pas à sa rivale, qu'elle a droit aux mêmes honneurs, et que le Gouvernement Français ne saurait rester étranger à cette manifestation grandiose.

Alors que M. Carnot aura témoigné sa satisfaction, son admiration même, il serait mal venu celui qui viendrait critiquer encore l'Exposition lyonnaise, qui affirmerait qu'elle n'est pas suffisante pour attirer nos compatriotes et les étrangers. Avant de se décider à venir, le Président s'est assurément entouré de renseignements, et lorsqu'il a déterminé son départ, il savait, à n'en pas douter, que l'entreprise qui allait s'offrir à ses regards méritait bien son attention et l'encouragement qu'il lui apportait.

Déjà la ville s'apprête, par ses décorations, à fêter dignement son visiteur; à l'heure où paraîtront ces lignes, il sera dans nos murs.

Souhaitons que le beau temps continue à nous sourire, que le programme puisse s'exécuter de point en point, et même qu'on y ait introduit cette modification demandée par les exposants et qui consiste à obtenir de M. le Président d'assister à la fête de nuit.

Le feu d'artifice sur le lac et l'illumination de ses rives sont un spectacle sans rival, tel qu'il n'a presque jamais été donné d'en voir de semblable; les acclamations qui attendraient M. Carnot, la foule qui se presserait pour lui faire des ovations enthousiastes, tout cela constituera une merveilleuse apothéose de ces fêtes, et le Président de la République en garderait un impérissable souvenir.

J. LYONNET.



CHRONIQUE

DE L'EXPOSITION

Bien faire et laisser dire

Qui, bien faire et laisser dire. Cette réflexion nous vient en pensant aux dernières invectives dont notre belle Exposition était encore souillée au moment même où quatre-vingt mille personnes constataient son succès qui, pour avoir été contrarié par un mauvais temps exceptionnellement continu, n'en est pas moins éclatant.

Dimanche dernier avaient lieu des élections municipales. Loin de nous la pensée de nous en occuper, au point de vue politique, qui n'est pas de mise dans ce journal; mais il nous sera bien permis d'en dégager ce qu'elles avaient de commun avec l'Exposition.

Quand on réfléchit à la somme de travail accompli depuis dix-huit mois au Parc de la Tête-d'Or, travail auquel ont participé tous les corps d'état, depuis les terrassiers qui ont creusé les fondations de la Coupole, les charpentiers qui ont dressé les immenses échafaudages, sur lesquels les forgerons ont accouplé les sept fermes gigantesques qui composent l'ossature de ce dôme merveilleux, sans pareil jusqu'ici dans l'histoire de la métallurgie, les maçons, les menuisiers, les serruriers, les couvreurs, les vitriers, les zingueurs, les peintres, les tapissiers, etc., etc., qui ont construit les palais, les pavillons, les chalets, les kiosques qui forment l'ensemble de l'Exposition, jusqu'aux jardiniers qui ont planté les délicieux parterres qui en font l'ornement; on se demande comment ceux-là qui se prétendent les défenseurs de la classe ouvrière, qui sollicitent ses voix pour la représenter, soit au Conseil municipal, soit au Conseil général, soit à la Chambre, soit au Sénat, osent critiquer l'Exposition et s'en faire une arme en faveur de leurs détestables théories.

C'est pourtant ce qui a eu lieu: pendant tout le temps qu'a duré la période électorale, Messieurs les anarchistes révolutionnaires n'ont cessé de courir les réunions publiques des quartiers populaires, déblatérant contre l'homme honorable à qui l'on doit cette chose énorme, ce fait considérable qui fera époque dans l'histoire de Lyon et qui s'appelle l'Exposition de 1894.

Suivant eux, l'échec de cette grande entreprise, — échec qu'ils proclament généreusement six semaines après le jour de son ouverture, dans les conditions climatiques les plus désastreuses et à la veille du jour où le Chef de l'Etat ne dédaigne pas de se déranger pour venir l'inaugurer triomphalement, — l'échec de cette grande entreprise porte, disent-ils, préjudice à la classe laborieuse et fait un tort énorme au commerce local, qui s'était imposé à son approche de gros sacrifices qui ne trouvent pas de compensation. Le mécontentement, selon eux, s'est répercuté au loin et paralyse la venue des étrangers.

Les petits commerçants dont les intérêts sont, paraît-il, à jamais compromis, sont « frustrés » dans leurs plus légitimes espérances. Ils ajoutent encore que la lumière est faite sur les désastreux résultats de l'Exposition (toujours six semaines après son ouverture) et s'élèvent contre la manière dont l'entreprise du Parc a été menée à un échec aujourd'hui trop certain.

Admettons pour un instant que toutes ces affirmations, où le ridicule le dispute à l'odieux, soient vraies et que l'Exposition soit un *fiasco* complet ; il n'en resterait pas moins que, depuis dix-huit mois, elle fait vivre une armée de travailleurs qui se sont partagé les millions qu'elle a coûtés et qu'ils ont honnêtement et légitimement gagnés par un courage, un dévouement, une ardeur au travail qui ne se sont jamais démentis, qui a fait l'admiration de tous et qui leur a valu les félicitations unanimes de tous ceux qui s'intéressent à l'Exposition.

Il faut une certaine dose d'impudence pour aller déblatérer devant la classe ouvrière contre une entreprise qui est son œuvre, somme toute, et qui, non-seulement la fait vivre depuis de longs mois, ce qui est une satisfaction matérielle, mais qui lui a donné, en outre, cette immense satisfaction morale de contribuer à sa gloire par cette admirable Exposition ouvrière dont la faveur est si grande auprès du public qui encombre ses galeries.

Allez, mes beaux messieurs, clabandez à votre aise ; la classe des travailleurs ne vous écoute pas.

Bien faire et laisser dire !

Un autre truc de débinage est celui qu'on pourrait appeler le débinage par comparaison. Vous entendez des personnes qui vous disent avec un grand sérieux : « A Chicago, le moindre des bâtiments était grand comme la Coupole, comment voulez-vous qu'on s'intéresse à vos petites machinettes ? »

Ou bien encore : « Votre Exposition fatigue par sa monotonie, elle est atteinte d'anémie d'éléments intéressants. Parlez-nous de celle d'Anvers ! En voilà une qui se présente aux yeux riche de données nouvelles, de merveilleuses curiosités de tous genres. Le visiteur est captivé et ne se lasse pas d'admirer. La variété est surprenante. Vous avez, au point de vue artistique et archaïque, le quartier du Viel-Anvers ; pour les esprits amoureux de sciences, vous avez la galerie des machines ; pour ceux qui préfèrent les voyages et les colonies, il y a la section maritime et le compartiment Congolais. Il y a encore le salon des Beaux-Arts, la section militaire et, par dessus tout, l'ensemble des galeries ». Oh ! cet ensemble des galeries, il est subjectif ! Aussi il faut voir comme l'on s'empresse d'organiser des trains de plaisir ; il y en aura de Bruxelles, d'Amsterdam, de Liège, il y en aura même de Paris ! Votre Exposition n'a pas de trains de plaisir, c'est une bicoque !

Machinettes, bicoque, c'est bientôt dit, et nous ne nous abaisserons pas à raisonner par

comparaison. Nous ne sommes pas à Chicago, mais à Lyon, et si nous n'avons pas fait aussi « grand » qu'à Chicago, c'est d'abord parce que nous n'ambitionnons pas d'être la capitale des Etats-Unis, ensuite parce que nous avons horreur du vide et enfin parce que le lac de la Tête-d'Or n'a rien de commun avec le lac Michigan. Mais si nous n'avons pas fait aussi grand, nous avons la conviction d'avoir fait quelque chose de plus normal, de plus homogène et de plus pratique.

Quant à Anvers, c'est autre chose : tous les documents arrivés à notre connaissance démontrent que nous ne lui sommes inférieurs sur aucun point et que nous lui sommes supérieurs sur plusieurs, ne fût-ce que par la beauté de notre site ; la supériorité de notre Coupole sur son Dôme central ; la richesse de notre exposition coloniale, auprès de laquelle le « compartiment Congolais » est une bien mesquine question.

Si l'on n'a pas encore organisé de trains de plaisir, c'est qu'il était inutile, qu'il était prématuré d'attirer la foule à une Exposition dont l'achèvement a été contrarié par une saison exceptionnellement contraire ; mais viennent les beaux jours, viennent les vacances, ils se chargeront bien de réparer le temps perdu, et l'on verra bien alors s'il en manque des trains de plaisir pour Lyon.

Bien faire et laisser dire !

Il y a encore les débineurs, qui « le font à la misère » : « Comprend-on, disent-ils, qu'on dépense tant d'argent pour recevoir le Président de la République, quand il y a tant de gens qui meurent de faim ! »

Personne plus que nous ne s'intéresse à la misère publique, mais est-il possible de tenir un raisonnement plus faux, plus injuste, plus contraire à tout sentiment démocratique et de conservation sociale ?

Où vont donc les fonds dépensés, si ce n'est dans la poche des travailleurs ?

Nous avons entendu des maniaques protester contre les travaux qui se renouvellent à chaque grande réception officielle ou à chaque fête nationale, pour la transformation en fontaine lumineuse du jet d'eau de la place de la République, et traiter cela de « gaspillage », et ce sont les mêmes, soyez-en sûr, qui protestent contre la dureté des temps, qui fait que les gens meurent de faim ou se détruisent pour échapper tout d'un coup à cette longue agonie, à cette mort affreuse.

Ces travaux, comme tant d'autres que nous pourrions citer, et qui sont critiqués, blâmés, n'est-ce pas du pain qui entre dans la huche du travailleur ? Et, sans pousser le raisonnement aussi loin que ceux qui s'écrient en voyant un incendie : Cela fera marcher les affaires ! ne peut-on invoquer le dicton populaire qui dit que faire et défaire c'est toujours travailler ?

Tout voyage présidentiel, toute fête qui se donne : concert, bal, courses, banquet, tout ce qui force les gens à s'habiller, à sortir de chez eux, est une source de prospérité publique qu'il faut encourager de tous nos efforts,

au lieu de protester contre elle. Les imbéciles qui insultent au passage ceux qui font la richesse publique et qui alimentent la vie nationale, ne méritent que le mépris des honnêtes gens. Notez que ce sont les mêmes qui blâmaient M. Grévy de ne pas se déplacer, qui critiquent M. Carnot parce qu'il se déplace.

Eh ! bien, oui, nous décorerons nos rues et nos places, nous planterons des drapeaux et nous illuminerons nos fenêtres pour faire honneur au Président de la République, qui entrera à Lyon juste au moment où paraîtront ces lignes. Nous voulons qu'elles le saluent en même temps que le canon qui tonnera de nos forts. Oui, nous ferons fête au Chef de l'Etat, qui vient inaugurer notre Exposition nationale et coloniale, et nous ne le ferons pas par servilisme, nous le ferons par patriotisme !

Bien faire et laisser dire !

Victor BERGERET.



LIBRES PROPOS

Villages et Théâtres Annamites.

Une affluence considérable de visiteurs se porte chaque jour au village des Annamites, disposé de façon très originale et très coquette dans la section des colonies à l'Exposition.

Des programmes avec explication française sont mis à la disposition des spectateurs : c'est là une heureuse innovation. Nous ne saurions trop engager les personnes qui n'ont pas encore vu cet intéressant spectacle à visiter la petite colonie annamite. Prix d'entrée : 1 franc.

Sagesse des peuples noirs.

Voici quelques proverbes dahoméens qui ne manquent pas de sagesse. Ils montrent que nos hôtes noirs de l'Exposition ont une philosophie aussi profonde que la nôtre.

Saméji — toufé-toufé. — Celui qui a mis le piège doit le retirer.

Toulaka. — Unealebasse déjà usée par la teinture ne peut plus être usée par une autre teinture.

Katroupeu. — Le loup ne se perd jamais dans un grand bois.

Félicitations à Saint Gervais.

Toutes nos félicitations à ces deux braves saints Gervais et Protais, — quoique ce dernier porte un nom qui doit lui empêcher bien des relations en Paradis. Ils ont été cette semaine, d'une amabilité dont nous ne saurions trop les remercier.

Jugez donc, Saint Barnabé, qui n'avait rien raccommode, nous avait inondé d'eau et nous menaçait de quarante jours de pluie consécutifs. C'était le mot sans phrases.

Arrivent Saint Gervais et Saint Protais — ne pas composer Protêt — qui soufflent courageusement du Nord, le 19, les nuages se sauvent devant eux et le soleil se met à éclairer la Coupole, et au lieu de quarante jours de pluie nous pouvons attendre une quarantaine de soleil... à moins que... à moins que...

Ne pas oublier que M. Carnot vient à Lyon et que, quand le Président se déplace, il pleut généralement.

Bast, prenons toujours le soleil, en attendant.

Les promeneurs admirent tous l'élégant portique élevé rue de la République, sur la place Leviste, et portant au sommet un cartouche, avec l'anagramme du président de la République.

Sur les colonnes on peut lire : *Lyon-Exposition*. Est-ce une délicate attention de la municipalité, qui a fait élever ce portique en face de nos bureaux ? Dans ce cas, nous remercions M. le Maire d'avoir suppléé aux ressources qui pouvaient manquer à notre caisse, pour élever ce monument en l'honneur de M. Carnot.

* *

On peut voir, dans un bazar, autour de la Coupole, à côté du Salon parisien, un remontoir nickel, garanti, avec sa chaîne, le tout pour le prix fabuleux de bon marché de 5 fr. 95. N'est-ce pas le dernier mot de l'horlogerie !...

Aussi, dès le premier jour, on les enlevait au bazar. Ces montres ont un succès fou à l'Exposition.

* *

Souhaitons la bienvenue à un nouveau confrère né sous la Coupole, les *Tablettes de l'Exposition*, gracieusement distribuées et imprimées avec le plus grand soin par M. Storck. C'est tout dire.

Les *Tablettes* paraissent deux fois par semaine et sont offertes aux visiteurs.

Elles seront le guide le plus intéressant — et le plus désintéressé — du promeneur à l'Exposition.

* *

Il y a des gens qui n'ont pas de chance.

Connaissiez-vous l'histoire de ce malheureux nègre qui recevait une balle dans le bras, rue Duquesne, parce qu'il refusait d'abreuer, avec sa bourse, des amis qui l'avaient racolé à l'Exposition.

Au moment où il recevait la balle, une femme se jette d'un quatrième étage, avenue de Noailles, et s'aplatit sur le trottoir.

Aussitôt chacun de raconter que le nègre avait tué une femme, etc... etc... Bref, personne ne le voyait blanc.

Heureusement que tout a fini par s'expliquer.

Mais quelle guigne !...



L'EXPOSITION DE 1900

Nous avons relaté, dans notre dernier numéro, la réunion du Conseil supérieur de l'Exposition de 1900.

A propos des classifications, M. Picard s'est exprimé ainsi :

« Afin de demeurer autant que possible fidèle aux traditions françaises, nous avons pris comme point de départ de la classification nouvelle, la classification de 1889 et nous l'avons remaniée, tenant compte des critiques légitimes dont elle avait été l'objet, ainsi que des enseignements fournis par les expositions étrangères. »

Dans une seconde réunion, M. Picard a donné lecture de diverses dispositions relatives au projet de règlement général de l'Exposition.

Dans ces dispositions, nous relevons le règlement concernant les entrées. D'après ce règlement, le prix des entrées sera fixé à 1 franc.

Un prix supérieur pourra être perçu le matin et même le soir, sauf le dimanche. Des abonnements nominatifs et personnels seront mis à la disposition du public. Chaque exposant aura droit à une carte d'entrée gratuite.

Des entrées à prix réduit pourront être accordées à certaines catégories de visiteurs, dans l'intérêt du développement de l'éducation et de l'instruction publique.

En ce qui concerne les avaries, l'administration assume la responsabilité pour tous les objets admis aux sections rétrospectives, jusqu'à concurrence des sommes fixées d'accord avec les exposants. Elle prendra d'ailleurs des mesures pour protéger contre toute avarie les objets exposés. Mais les exposants des sections contemporaines seront tenus d'assurer leurs produits contre l'incendie.

Un catalogue méthodique et complet des œuvres exposées sera dressé et rédigé en langue française. Les nations exposantes auront le droit d'imprimer et de publier un catalogue spécial de leurs produits.

Des comités départementaux seront institués dans chaque département, celui de la Seine excepté.

Les membres de ces comités seront désignés par le ministre du commerce. Ils auront pour mission de faire connaître les actes officiels concernant l'Exposition, de signaler les artistes, agriculteurs et industriels dont l'admission à l'Exposition semblerait particulièrement utile à l'éclat de cette solennité, de provoquer les expositions de produits agricoles, horticoles et industriels de leur département, d'organiser le groupement des produits similaires et d'accréditer un délégué pour chaque exposition collective, de préparer la création d'un fonds spécial pour faciliter la visite et l'étude de l'Exposition à un certain nombre de contremaîtres, d'ouvriers et de cultivateurs.

Chaque comité départemental se subdivisera en sous-comités siégeant dans le chef-lieu d'arrondissement.

L'Exposition contemporaine est ouverte aux œuvres des artistes français et étrangers exécutées depuis le 1^{er} mai 1889. Chaque artiste ne pourra exposer plus de dix œuvres.

Les demandes des artistes français seront examinées par un comité composé pour un quart de membres de l'Académie des beaux-arts, pour un autre quart de personnalités désignées par le ministre des beaux-arts et par le ministre du commerce, pour un troisième quart de membres désignés par la Société des artistes français, et pour le dernier quart, enfin, de membres désignés par la Société nationale des beaux-arts.

Le jury ainsi constitué dressera une liste des artistes qui ne seront pas soumis à son examen.

Les œuvres d'art devront être envoyées au palais des Champs-Élysées, du 1^{er} au 20 janvier 1900.

L'admission des œuvres étrangères sera prononcée par le commissaire général, sur la demande du commissaire de la nation à laquelle appartiendront les artistes. Aucune proposition ne sera recevable après le 31 janvier 1899.

L'*Officiel* publie un décret aux termes duquel le vice-président de la commission supérieure des expositions au ministère du commerce est membre de droit de la commission supérieure de l'Exposition de 1900.

Ce décret vise M. Edouard Millaud, sénateur du Rhône.

La commission supérieure de l'Exposition de 1900 comprend donc maintenant deux Lyonnais, MM. Edouard Millaud et Aynard.

Un jury spécial, composé de Français et d'étrangers, examinera les œuvres des artistes dont la nation ne sera pas représentée par un délégué spécial.

Les matières dangereuses, fulminantes ou détonantes, seront exclues de l'Exposition. Les esprits, les alcools, les essences et les huiles, les matières corrosives ne seront admis que dans des récipients solides.

Les constructeurs d'appareils exigeant l'emploi de l'eau, du gaz ou de la vapeur, devront indiquer la quantité d'eau, de gaz ou de vapeur qui leur sera nécessaire.

Ils devront également indiquer la vitesse propre à leurs machines et la force motrice dont elles auront besoin.

Les demandes seront soumises pour chaque classe à des comités d'admission nommés par le ministre du commerce.

Les présidents réunis des classes formeront un comité de groupe. Un comité supérieur de revision sera institué, qui se composera des présidents de tous les groupes.

La liste définitive des exposants devra être remise au commissariat général le 15 février au plus tard. Les objets admis seront introduits du 1^{er} décembre 1899 au 28 février 1900. Il sera institué pour chaque classe, sauf pour celle des œuvres d'art, un comité d'installation.

Un jury international, qui comportera trois degrés de juridiction : jury de classe, jury de groupe, jury supérieur, sera chargé d'attribuer les récompenses aux exposants.

Les jurés français seront désignés par le commissaire général et nommés par décret. Ils seront choisis dans les grands corps de l'Etat, les académies, les grandes administrations, les corps constitués et, pour le plus grand nombre, parmi les personnes ayant obtenu de hautes récompenses aux Expositions universelles de Paris, Londres, Vienne, Philadelphie, Sidney, Melbourne, Amsterdam, Anvers, Barcelonne, Bruxelles et Chicago.

Les jurés étrangers seront désignés par les commissaires de leurs pays. Chaque jury de classe élira son bureau, qui se composera d'un président, d'un vice-président, d'un rapporteur et d'un secrétaire. Le président et le vice-président seront de nationalité différentes, l'un Français, l'autre étranger.

Les jurys de groupes comprendront outre un certain nombre de membres désignés par le commissaire général, les présidents, vice-présidents et rapporteurs des groupes de classes.

Le jury supérieur se composera des présidents et vice-présidents des jurys de groupes, les commissaires-délégués des pays qui comprendront plus de 500 exposants et des directeurs de l'Exposition.

Chaque jury de classe examinera tous les objets exposés (les directeurs et le commissaire général sont chargés de veiller à ce qu'aucun exposant ne soit oublié), et dressera :

1^o Une liste des exposants mis hors concours en qualités de membres de jury.

2^o Une liste par ordre de mérite et sans distinction de nationalité, des récompenses qu'il propose de décerner aux exposants.

3^o Une liste semblable à la précédente pour les collaborateurs (ingénieurs, contre-maîtres et ouvriers) qui se seraient particulièrement distingués.

Les jurys de groupes seront chargés de reviser les listes préparatoires par le jury de classe et d'assurer l'unité et l'harmonie dans l'attribution des récompenses.

Le jury supérieur arrêtera en dernier res-

sort les listes par ordre de mérite des récompenses décernées.

Les récompenses aux exposants de l'exposition contemporaine et à leurs collaborateurs seront décernées sous forme de diplômes et se répartiront en cinq catégories : diplômes de grand prix ; diplômes de médailles d'or ; diplômes de médaille d'argent ; diplômes de médailles de bronze ; diplômes de mention honorable.

LYON EN FÊTE

Lyon se prépare à recevoir dignement le chef de l'Etat. Déjà dans les rues s'élèvent des mâts et des arcs de triomphe et, si le temps se met de la partie, tout fait prévoir que le voyage du Président de la République attirera de nombreux étrangers.

A l'Exposition, on a travaillé ferme cette semaine aussi, et les exposants s'apprentent à faire une belle réception à M. Carnot. Le jardin situé devant la grande Coupole vient de s'embellir de nombreuses statues provenant du musée Saint-Pierre, et les fleuristes remplacent les plantes dont la floraison commence à passer.

La Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. organise, pour les fêtes, de nombreux trains de plaisir.

La décoration du « hall » de la gare de Perrache, en vue de l'arrivée de M. le Président de la République, sera très belle.

Les dispositions adoptées pour la pose des drapeaux sont absolument les mêmes que pour la visite des marins russes.

Dans l'intérieur de la ville, et sur tout le parcours que suivra le Président, des mâts ont été plantés et on commence à les garnir de drapeaux et d'oriflammes.

Les préparatifs d'illuminations sont terminés, y compris l'installation, sur la place de la République, de la traditionnelle fontaine lumineuse.

Le Président de la République sera logé à la Préfecture ; il y descendra avec le président du Conseil ; sa maison militaire s'installe avec lui.

C'est un total de dix-sept personnes environ qu'il faut loger dans le beau palais de la rive gauche, fort mal aménagé pour un tel honneur.

Le préfet a donné l'exemple du dévouement ; ses secrétaires généraux ont suivi : tous les appartements ont été mis à la disposition du colonel Chamoin, qui a donné les ordres nécessaires à l'installation. Ce n'est pas une petite affaire, surtout si on songe que le président du Conseil déplace avec lui un service télégraphique. On a déjà posé, dans une chambre contiguë à la sienne, les fils télégraphiques qui le relieront directement au ministère de l'intérieur.

Les bureaux de la mairie travaillent de leur côté fort activement au règlement de toutes les parties de la fête.

AU VILLAGE NOIR

Le village noir est en ébullition.

Songez donc, on annonce l'arrivée à Lyon de *Mossu Carnot*, et, quoique noirs, ils n'en sont pas moins bons Français, ces braves Sénégalais. Aussi travaille-t-on, jour et nuit, à la mise en état du village pour saluer le Président de la République.

Du reste, nos commerçants, nos fabricants lyonnais s'y prêtent de bonne grâce. C'est à qui donnera aux noirs de la soie, des velours

brochés, des galons d'or, des passementeries, pour fabriquer des *boubous* splendides. Le *boubou* est le grand manteau de cérémonie des nègres, et, je vous jure que, sous ces belles chapes dorées, ils ont un air absolument solennel. Tous seront, dimanche, revêtus de ce grand costume mirifique et ils seront véritablement merveilleux.

Mais ce n'est qu'un accessoire au décor. Nos braves indigènes veulent à tout prix saluer *M. Carnot*. C'est leur droit ; la plupart sont électeurs et ce serait, pour l'influence française au Sénégal et dans tout l'intérieur de nos possessions, un acte de politique considérable de présenter ces indigènes au président de la République. Aussi sommes-nous heureux d'apprendre que M. le colonel Chamoin a préparé ce *salam* officiel.

Les orfèvres du village noir fabriquent, pour la circonstance, un bracelet en or pur, véritable chef-d'œuvre de joaillerie. Il porte à ses deux extrémités deux boules où sont gravés en arabe ces mots : *Madame Carnot*. Nous l'avons vu, hier, à l'établi. Les nègres sertiisaient le filigrane. C'est simplement admirable. D'autre part, les tisserands tissent un splendide tapis tout en soie pour le Président.

La visite du Président de la République au village noir aura sans doute son écho sur la côte d'Afrique.

En attendant, jeudi, c'était nouveau baptême au village sénégalais.

Les parains ? M. U. Pila fils et Mlle Alice Faurax, des noms bien connus à Lyon. Aussi y avait-il foule à cette cérémonie. Cette fois, on lui a donné un caractère de fête enfantine, sans lui ôter rien des rites consacrés par la religion musulmane, et tout ceux qui n'ont pu assister au baptême de la fillette du brave interprète Ibrahim, ont voulu voir le second baptême des Sénégalais, celui de la petite Iugo-Fati-Ndjaï.

Congrès des Sociétés Coopératives

AINSI que nous l'avons annoncé le 8^e Congrès annuel des Sociétés coopératives de consommation s'ouvrira à Lyon, le dimanche 26 août, à deux heures.

Les séances de travail auront lieu les lundi 27, mardi 28 et mercredi 29, l'après-midi et le soir. Les matinées, suivant l'usage, seront consacrées à des visites à l'Exposition, notamment au pavillon du groupe de l'Economie sociale, à des usines, ateliers, et à des sociétés coopératives et autres associations ouvrières.

Le discours d'ouverture du Congrès devait être prononcé par M. Lourties, sénateur, la nouvelle situation dans laquelle il se trouve placé par son entrée au ministère du Commerce, a obligé le Comité central à rechercher quelle personnalité nouvelle serait chargée du soin de prononcer ce discours.

Nous apprenons que M. Desmons, sénateur, a bien voulu s'en charger et accepter en même temps la présidence d'honneur du Congrès avec MM. Siegfried et Paul Doumer, députés ; Gaillieton, maire de Lyon ; Buisson,

délégué de la Chambre consultative des associations ouvrières de production ; Eug. Rostand, président du centre fédératif de Crédit populaire ; Ed. Goffinon, vice-président de la Société de participation ; Le Trésor de la Roque, président de l'Union des syndicats agricoles ; Ben Jones, délégué de l'Union coopérative anglaise ; Jacques, président de la Fédération belge.

Suivant les règlements, l'organisation des Congrès annuels est confiée au Comité central de l'Union coopérative, siégeant à Paris, 1, rue Christine, ainsi qu'à un Comité local constitué par les Sociétés coopératives de consommation de la ville où se tient le Congrès.

C'est ainsi qu'on a procédé à Lyon ; le Comité local, dans sa dernière séance, a choisi comme président M. H. Bontron, membre de la section d'Economie sociale, auquel le Comité Central avait précédemment confié l'organisation du Comité local.

Voici les principales questions inscrites à l'ordre du jour des travaux du Congrès.

N° 1. — Compte rendu sommaire des travaux du Comité central pendant l'année coopérative 1893-1894. (Rapporteur : M. Tustin).

N° 2. — Modèle de statuts, à l'usage des Sociétés de consommation, établi conformément à la nouvelle loi coopérative. (Rapporteur : M. Frédéric Clavel).

N° 3. — Faut-il souhaiter la création d'Unions régionales légalement constituées en vertu de la nouvelle loi, adhérentes à l'Union coopérative et correspondant régulièrement avec le Comité central qui représente cette Union ? (Rapporteur : M. Briotet).

N° 4. — Un magasin de gros étendant ses opérations à toute la France est-il indispensable au développement de la coopération ? En cas d'affirmative, dans quelles conditions un tel magasin doit-il être organisé ? (Rapporteur : M. Steinmetz).

N° 5. — Mesure à prendre pour développer les effets de l'heureuse entente établie au Congrès de Grenoble, entre les Sociétés coopératives de consommation et les syndicats agricoles. (Rapporteur : M. Soria).

N° 6. — Renseignements pratiques sur des rapports directs à établir entre les coopérateurs producteurs d'un pays et les coopérateurs consommateurs d'un autre pays. (Rapporteur : M. Figeac).

N° 7. — Statistique générale des Sociétés coopératives françaises de consommation à la date du mois de janvier 1894. (Rapporteur : M. Ch. Gide).

N° 8. — Programme d'une monographie complète des Sociétés coopératives. Utilité pour le Comité central de posséder les monographies de toutes les Sociétés existantes. (Rapporteur : M. Joseph Cernesson).

N° 9. — Réunions coopératives, conférences, promenades hebdomadaires des membres de la Société. (Rapporteur : M. E. de Boyve).

N° 10. — Proposition de M. Steinmetz tendant à instituer une fête annuelle de la coopération. (Rapporteur : M. Fitch).

N° 11. — Les sociétés coopératives de France doivent-elles chercher à créer entre elles une société d'assurances mutuelles contre l'incendie ? (Rapporteur : M. Henry Vaudémont).

N° 12. — Modèles de statuts pour les Associations coopératives en ce qui concerne spécialement la participation de leurs auxiliaires, employés et ouvriers dans les bénéfices et les bonis. (Rapporteur : M. Charles Robert).

N° 13. — Examen, en ce qui touche les Sociétés de consommation, des résolutions votées par le sixième Congrès des Banques populaires, tenu à Bordeaux en mai 1894. (Rapporteur : M. Ed. Collard).

N° 14. — La construction à bon marché des magasins et logements considérée au point de vue particulier des Sociétés de consommation. (Rapporteur : M. Emile Cacheux, délégué de la Société française des Habitations à bon marché.

Georges AUBER.

REVUE DES EXPOSANTS

Teste-Pichat Moret et C^{ie}

LYON-VAISE

Aiguillerie — Tréfilerie — Câblerie.

UNE exposition industrielle des plus remarquées, nous pouvons dire des plus remarquables, est celle de la maison *Teste, Pichat, Moret et C^{ie}*, nos grands industriels lyonnais.

Nous en faisons, dans notre modeste organe, l'objet d'une chronique spéciale. Nous estimons qu'avant tout nous devons faire ressortir l'importance de notre industrie lyonnaise.

La maison *Teste et C^{ie}* se trouve au premier plan pour son genre de fabrication; et nous allons, *grosso modo*, en faire l'historique, quitte à y revenir dans notre prochain numéro.

L'exposition de cette maison et son installation de très bon goût se trouve sous la Coupole, en face le pylône central; elle représente l'entrée d'un pont suspendu. Nous passons sous le portique, orné de deux colonnes, le tout d'un style très élégant, et nous remarquons les différents produits manufacturés de cette importante maison.

Les vitrines contiennent les montures de parapluies, ombrelles, broches à tricoter, une superbe pelotte d'épingles à tête d'émail fabriquées par des jeunes filles.

Enfin, tous les articles de tréfilerie d'acier, cordes pour piano, etc.

Les porteurs aériens et le câble excelsior sont l'objet de l'attention des spécialistes.

Ce câble est destiné à la Compagnie générale de navigation, pour le transport par touage sur le Rhône; sa longueur est de 14.720 mètres, son poids de 40.000 kilogr. et sa résistance est de 37 tonnes.

En face d'une exposition de cette valeur, nos lecteurs nous permettront de leur faire connaître la place que tient cette manufacture dans le monde commercial.

Cette maison, connue pendant trente années sous le nom d'Aiguillerie de Vaise, a été fondée en 1843.

Elle est située à Lyon-Vaise, où elle occupe une superficie d'environ 10 000 mètres carrés, presque entièrement couverts de constructions à plusieurs étages, comprenant plus de 18.000 mètres carrés de superficie d'ateliers.

Trois moteurs, d'une force totale de 400 chevaux, actionnent ses machines et outils; ces moteurs, et 38 fours destinés aux recuites et à la trempe des aciers, consomment une moyenne de deux wagons de charbon par jour, soit environ 500 tonnes par mois.

En outre, mensuellement, 300 tonnes d'acier sont transformées en divers produits

La base essentielle de sa fabrication consiste dans la tréfilerie des fils d'acier (c'est

une des plus anciennes tréfileries d'acier de France) et dans le laminage à chaud et à froid des aciers en bandes.

Ses produits principaux dérivent de ces deux premières fabrications :

1° Aiguilles à tricoter en acier trempé; épingles en fil d'acier trempé, avec têtes d'émail; crochets d'acier bronzés et dorés, pour coiffure.

Avant 1870, l'aiguille à coudre y était fabriquée par des ouvriers allemands, qui n'ont pas été repris; en conséquence cette fabrication a été abandonnée.

2° Fils d'acier tréfilés ronds, carrés, ovales, méplats, trempés ou non trempés, en couronnes ou en tringles, pour divers emplois, tels que : outils, mèches, burins, ressorts; fils d'acier à grande résistance, jusqu'à 300 kilos par millimètre carré.

Cette vente se fait aux marchands de métaux, pour mécaniciens, manufactures d'armes de l'Etat, fabricants de produits métallurgiques quelconques, tels que : vélocipèdes, toiles métalliques, ressorts à boudins, etc.

3° Galvanisation des fils d'acier pour télégraphie, clôtures, câbles, etc.

4° Nickelage et dorage des divers produits de cette maison, tels que : montures, cordes de piano, crochets pour coiffures, etc.

5° Cordes de piano en fils d'acier trempés. Il y a quelques années, ce produit était exclusivement de provenance anglaise.

6° Aciers plats trempés en bande pour scies, horlogerie, buscs de corsets cambrés et ressorts.

7° Ressorts de sommiers et de sièges pour lits, meubles, wagons, etc.

8° Fuseaux pour tissage mécanique et autres pièces de filature.

9° Montures de parapluies et ombrelles en acier plein et creux. Cette fabrication est une des principales de cette manufacture, qui fut la première à l'introduire en France, où elle est de beaucoup la plus importante; d'ailleurs, il n'y en a pas de supérieure, sinon d'égale à l'étranger.

Elle fabrique un nombre de montures suffisant pour monter environ 18.000 parapluies ou ombrelles par jour, et ses produits s'exportent dans toutes les parties du monde.

10° Câbles métalliques en fils d'acier de toutes résistances, suivant les besoins, pour tractions, transmissions, mines, marine, transport aérien, paratonnerres, horlogerie, etc. Ces câbles sont faits mécaniquement, au moyen de 14 machines spéciales.

Elle fournit les câbles pour funiculaires, tels que ceux de la Croix-Rousse et Fourvières à Lyon, les câbles de ponts suspendus, les câbles pour touage et navigation, ceux de la marine de l'Etat pour les filets Bullivan, contre-torpilleurs, câbles pour le ministère de la guerre et les compagnies de chemins de fer, pour mines et exploitations de carrières.

11° Installations de porteurs aériens par câbles, pour transporter à toutes distances des matériaux de toute nature avec des portées de plus de 800 mètres.

12° Construction de ponts suspendus avec tous les perfectionnements permettant d'assurer, avec la plus complète sécurité, le passage des plus lourds tramways à vapeur.

Les relations commerciales de cette maison l'ont obligée à organiser des succursales à Paris et à Londres, et à se faire représenter

sur tous les principaux marchés, même en Extrême-Orient.

Une œuvre éminemment philanthropique a été organisée à Lyon, il y a une trentaine d'années, par des dames de la ville, en collaboration avec M. TESTE père; elle avait pour objet de recueillir les jeunes filles infirmes, incapables d'un travail important, et dont les familles ne pouvaient subvenir aux besoins.

M. TESTE organisa pour ces enfants quelques travaux, dont le principal était la fabrication de l'épingle à tête d'émail; c'est encore, aujourd'hui, la seule fabrique importante de ce genre de produit en France.

Cette Providence comprend environ 150 jeunes filles, dont une centaine suffit, par ces travaux et pour une grande part, à l'entretien de la Providence.

Cette œuvre valut à M. TESTE, en 1867, une médaille d'honneur de la part de la Société protectrice des apprentis et enfants employés dans les manufactures; en 1870, une médaille d'argent de la part de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, et, en 1890, le prix d'Aboville de la même Société.

La maison *Teste* a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de Lyon, en 1872; une médaille d'or à celle de Paris, en 1878; un diplôme d'honneur à l'Exposition maritime du Havre, en 1887, et deux médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris, en 1889.

Pendant la guerre de 1870, les ouvriers furent employés, au compte exclusif de la maison, à la construction d'ouvrages de fortification passagère sur les hauteurs de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, et une capsulerie, pouvant fournir jusqu'à 200 000 capsules par jour, fut organisée avec une partie du personnel.

Ces travaux valurent à la maison des félicitations de la part du Gouvernement de la Défense nationale et de l'artillerie de la place.

En résumé, l'Aiguillerie, Tréfilerie et Câblerie de Lyon-Vaise est une industrie spéciale, unique en France par la diversité de ses produits, le tonnage de sa fabrication et l'étendue de sa clientèle: il n'y a peut-être pas une famille en France qui n'ait un des produits de cette maison.

D'autre part, il est facile de se rendre compte de l'intérêt considérable qu'avait notre pays, et plus spécialement la région lyonnaise, à voir créer en France une industrie comme celle relative à la monture de parapluie. Elle fut, en effet, la véritable cause du développement considérable de la fabrication du parapluie, qui s'exporte aujourd'hui dans toutes les parties du monde, et qui est pour la soierie lyonnaise un débouché très important.

Les traités de 1860, en abaissant le prix de la matière première nécessaire à ces produits, ouvrirent plus largement les marchés voisins; depuis 1875, les produits allemands font à cette maison une redoutable concurrence sur les marchés étrangers; cependant elle vend encore ses produits en Italie, en Espagne, en Portugal, à Constantinople, en Angleterre, en Amérique et même dans l'Extrême-Orient, Chine et Japon.

Le maintien de son marché extérieur, malgré la concurrence étrangère, est dû aux perfectionnements incessants de l'outillage de cette usine, dans laquelle un bureau spécial de perfectionnement ne cesse de rechercher de nouveaux outils.

Sauf les machines à vapeur et les chaudières

res, toutes les machines et outils y sont créés et fabriqués.

L'importance de cette maison n'échappera à personne et notre industrie nationale, dans cette partie spéciale, est entre bonnes mains; nous sommes heureux de lui consacrer les colonnes de notre journal.

Albert VIEL.

UNE DISTILLERIE MODÈLE

Nous nous étions proposé de commencer la revue du groupe de l'alimentation par une visite chez l'aimable président du groupe, M. Ferrand; le hasard seul d'une rencontre heureuse avec M. de Montgolfier nous a fait repousser à aujourd'hui notre visite aux usines de la rue Ney, nos 17 et 19.

Vous connaissez tous, puisque vous exposez à l'alimentation, le président de votre groupe, toujours sur la brèche, s'étant multiplié, ayant payé plus que tout autre de sa personne pour organiser, avec tout le succès qu'on admire, le groupe qu'il avait accepté de présider.

Mais vous n'avez peut-être pas eu comme moi la bonne fortune de visiter cette usine modèle que MM. Ferrand frères dirigent avec tant d'intelligence et dont ils ont fait une des premières distilleries de notre région.

Allez rue Ney, à deux pas du Parc. Là, en face d'un petit hôtel ravissant, s'ouvre l'entrée principale de l'usine, vaste portique qu'encadre la vigne vierge. A droite des bureaux, où règne un ordre parfait, une activité sans cesse en éveil, le bureau du directeur qu'encadre une série de diplômes attestant les nombreuses récompenses si légitimement obtenues par la maison aux diverses expositions.

Pénétrons dans le premier bâtiment.

Là s'étalent par milliers, sur des rayons escaladant les murailles, les produits de la distillerie prêts à être livrés aux dégustateurs : flacons de toutes formes, suivant le goût et les habitudes consacrées, bouteilles, cruchons vernis ou bruts, flacons aux formes variées, aux étiquettes alléchantes, qu'une journée produit et qu'une journée emporte.

Puis viennent les liqueurs en fûts, la réserve toujours prête à donner, comme un corps d'armée prêt à entrer en campagne, foudres vernis, tonneaux offrant leur panse réjouie.

A côté, les liqueurs en fabrication; un réservoir mobile, courant sur des galets, visite tour à tour chaque foudre et l'emplit, sous la pression de l'air comprimé que des conduits distribuent dans toute l'usine. Aussi, pas de temps perdu, pas de bras inutiles, économie de temps et de personnel. Ce réservoir mobile a cet avantage sur les réservoirs fixes, qu'il s'adapte à tous les tonneaux, à la même contenance qu'eux — ce qui assure contre la perte accidentelle de la liqueur — et par sa mobilité évite les longs tuyaux, donnant à la liqueur qu'ils transportent un arrière-goût de celle qu'ils viennent de distribuer.

Enfin, les esprits parfumés, ces générateurs d'essences précieuses qui réjouissent le palais et suffisent pour embaumer les sirops et leur donner ces arômes si variés et si appréciés.

Passons au laboratoire : ici s'étalent les alambics les plus perfectionnés, assurant la pureté des alcoolateurs par l'ingénieuse construction de leurs chapiteaux, puis les colorateurs d'absinthe, les alambics avec barboteur de vapeur. Chaque perfectionnement que la science découvre trouve, au jour le jour, son application dans les appareils de MM. Ferrand frères.

Contournons l'usine et pénétrons dans les entrepôts. Ce sont d'abord les liqueurs sucrées. Tout autour court une galerie où s'accumulent bonbonnes et dames-jeannes. Là, nous remarquons tout spécialement un filtre des plus ingénieux et que la distillerie Ferrand est presque seule à posséder, du moins avec les modifications que M. Ferrand y a fait apporter. C'est une série de vingt feuilles de papier-filtre, alternant avec des plaques de métal, le tout serré à bloc. C'est le dernier mot du filtrage perfectionné.

A notre droite, une terrasse supporte quatre énormes réservoirs d'alcool pour l'alimentation de la distillerie; un système ingénieux de dépotoir fait que l'employé ne peut ouvrir les réservoirs sans faire fonctionner le dépotoir qui enregistre la quantité d'alcool enlevée.

Puis viennent les machines spéciales à la fabrication; machine à émonder les amandes, machines à écraser les fruits, à broyer les plantes aromatiques, à imprimer les bouchons, la première de ce genre qui ait fonctionné il y a quelques années. Car MM. Ferrand frères, en industriels actifs, infatigables, toujours à la recherche du nouveau, s'assurent toutes les inventions propres à perfectionner leur outillage.

Voici encore les pompes à eau et à air comprimé qui alimentent toute l'usine, grâce à une énorme chaudière de 45 m. de surface de chauffe, dont le dôme colossal assure une vapeur absolument sèche.

Visitons encore les entrepôts qui emmagasinent marchandises et emballages de toutes sortes.

Enfin les vins — car MM. Ferrand frères s'occupent en même temps et avec les mêmes soins des vins et des liqueurs.

Voyez, à côté des vins rouges ordinaires, ces marques de grand Champagne, Moët et Chandon, ces vins de Beaujolais et de Bourgogne, de Guichard Potheret, de Chalon, ces Bordeaux d'O'Lanyer, toutes marques universellement réputées.

Plus loin ces vins d'Algérie, du domaine de Bordj-Sammar, à Randon, près de Bône.

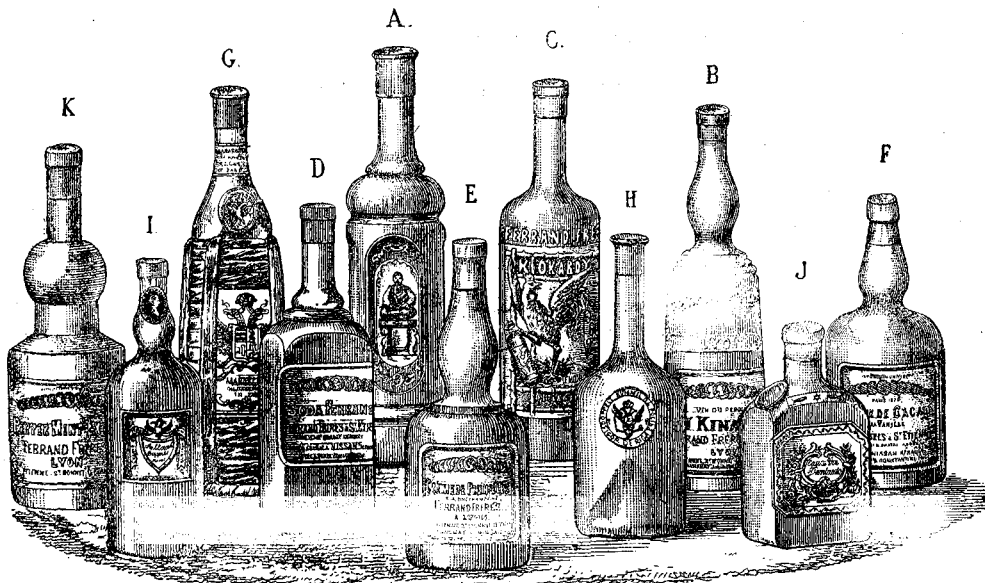
Là MM. Ferrand frères dirigent un immense territoire de 16.000 hectares dont ils sont copropriétaires avec un groupe de Lyonnais. Les produits de ce domaine sont exposés au Pavillon de l'Algérie, à l'Exposition.

A déguster tous ces crûs, un Bourguignon perdrait la tête.

Visitez ces caves immenses qui s'étendent sous toute l'usine et d'où un chariot, habilement disposé enlève, sans peine, les muids et les foudres pour les transporter sans force de bras dans la cour ou dans les magasins.

Et quand vous sortirez émerveillés de cette splendide usine, vous comprendrez sans peine que le Conseil supérieur ait désigné M. Ferrand pour être le président du groupe de l'alimentation à l'Exposition internationale de Lyon.

Jean GLÉNARD.



ÉCHOS

DE L'EXPOSITION

La journée de dimanche.

La pluie a bien voulu faire relâche dimanche. Aussi la foule était-elle énorme à l'Exposition, qui a dû encaisser une magnifique recette.

Bon nombre de personnes s'étaient installées au Parc dès la matinée pour y passer la journée entière, dont on trouve facilement un emploi agréable. Ces personnes n'ont pas eu à se préoccuper des moyens de manger, car la spéculation s'est ingénieusement créée des bars, des restaurants, etc. : il y en a de

tous les genres et en rapport avec toutes les bourses.

Les gens modestes s'installent dans les restaurants où l'on vend à la portion. Dans ces établissements, c'est la charcuterie lyonnaise qui triomphe sur toute la ligne. Certainement, dimanche, il s'est mangé sous la forme de saucissons, de jambons, etc., des centaines de porcs.

Un ingénieur industriel vend à des prix doux, des paniers renfermant un repas qu'on peut se donner le plaisir de manger sur l'herbe.

La foule a été grandissant d'heure en heure et le soir elle était absolument considérable. Autour du kiosque Luigini, on se battait littéralement pour conquérir une chaise.

Un reporter parisien, parlant de l'Exposition, reprochait à la population lyonnaise son attitude froide et morose, et prétendait qu'elle avait l'air de s'ennuyer. Si ce reporter, qui est allé sans doute à l'Exposition un jour de

pluie, qui dispose peu à la gaieté, s'y était trouvé dimanche, il eut changé d'opinion, car la foule, pleine d'entrain et de bonne humeur, paraissait beaucoup s'amuser.

M. Carnot au Panorama de Nuits.

Les légionnaires seront tous présents avec leur drapeau au Panorama de Nuits, lors de la visite du Président.

Nos Hôtes.

Cette semaine, a débarqué à Lyon, venant de Saïgon, un haut fonctionnaire annamite, M. Do-Huu-Phuong, commandeur de la Légion d'honneur, résidant à Cholon, qui est, comme on sait, le faubourg chinois de Saïgon.

Do-Huu-Phuong a visité l'Exposition hier et a témoigné à plusieurs reprises de sa satisfaction pour la belle installation des produits de l'Annam et pour le superbe ensemble de l'Exposition. Il était accompagné d'un de ses amis, M. Ancelot, président de la Chambre syndicale de la dentelle et membre du comité parisien de l'Exposition, et des deux fonctionnaires annamites.

— M. Caumeau, vice-président du Conseil municipal de Paris, a été délégué par le Conseil municipal pour le représenter aux fêtes de Lyon.

— MM. Prosper Ferrero, maire de Toulon, et Charles Azan, ancien adjoint, ancien président du comité des fêtes franco-russes, sont arrivés à Lyon.

Ils représentent Toulon aux fêtes de l'Exposition.

Les Fêtes de Nuit à l'Exposition.

On prépare des merveilles pour les soirées de dimanche et de lundi.

Le Parc de la Tête-d'Or, qui se prête admirablement aux fêtes de nuit attirera certainement les milliers d'étrangers qui vont se déplacer à l'occasion du voyage présidentiel.

Le programme comporte un feu d'artifice, des joutes sur le lac et une fête vénitienne, sans préjudice des nombreuses attractions des villages cosmopolites.

Les fêtes de nuit ont obtenu un trop grand succès pour que nous insistions sur celles de dimanche et de lundi; il nous suffira de dire qu'elles dépasseront en splendeur tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour.

Les Courses de Lyon.

Les Courses de Lyon s'annoncent comme devant être splendides. Le soleil se met de la partie et M. Carnot assiste au Grand-Prix de Lyon. C'est assez dire s'il y aura foule à l'hippodrome du Grand-Camp, dimanche et lundi.

Ce sera la première fois qu'un souverain assiste aux Courses de Lyon. Aussi, nos élégantes se mettent-elles martel en tête pour imaginer les plus jolies toilettes et arborer les plus gracieuses fantaisies d'été.

Nous en reparlerons en détail dans notre prochain numéro.

En attendant le grand jour, les travaux ont été poussés ferme à l'hippodrome.

La piste, qui avait été fort endommagée par la série de pluies que nous avons eu à supporter a dû être l'objet de soins spéciaux. Dimanche, elle sera en parfait état.

Les engagements sont nombreux pour les deux réunions et chaque course nous promet un beau champ de partants.

L'attrait en sera doublé par la valeur respective des chevaux engagés qui, pour la plus grande partie, ont déjà fait brillamment leurs preuves sur les hippodromes de Longchamps, d'Auteuil et de Chantilly.

Quelques modifications ont été apportées à l'installation des tribunes, pour le plus grand profit du public.

Et maintenant, si le ciel daigne arrêter ses robinets, comme il nous en a donné déjà l'assurance, nous pouvons compter sur deux journées uniques dans les annales de la Société des courses de Lyon.

Bulletin médical.

Certaines gens, intéressées à calomnier, avaient répandu le bruit que des épidémies régnaient au village sénégalais de l'Exposition.

Renseignements pris aux sources les plus autorisées, nous pouvons déclarer que ce bruit est absolument faux et, pour en donner la preuve authentique, voici le bulletin officiel médical de la ville de Lyon de la semaine dernière :

Bulletin médical. — Le chiffre des décès (170) pendant la 23^e semaine de 1894 est bien inférieur à celui de la semaine correspondante de 1893, et supérieur à celui de la semaine dernière. Il était respectivement, pendant ces deux semaines, de 205 et 154.

L'accroissement des décès est exclusivement imputable à la tuberculose pulmonaire, dont le nombre des victimes est monté de 18 à 33.

Les maladies épidémiques et contagieuses n'ont jamais été aussi rares à cette époque de l'année. Elles n'ont occasionné que cinq décès, dont aucun par diphtérie.

Ainsi tombe le bruit que cette dernière affection avait fait des victimes dans le village sénégalais de l'Exposition universelle. L'état sanitaire du village est excellent.

A l'enseignement professionnel.

Dimanche a eu lieu, au Grand-Théâtre, la distribution des prix de l'Enseignement professionnel du Rhône.

Salle comble; public d'élite.

La séance était présidée par M. Georges Berger, député de Paris.

Vélodrome de la Tête-d'Or.

Voici les résultats des Courses qui ont eu lieu dimanche, au vélodrome de la Tête-d'Or :

Amateurs (deux séries de 2,000 mètres et une finale de 3,000 mètres). — Première série. — 1. Viard, 2. Manjot, 3. Doué. — Deuxième série. — 1. Last, 2. Rondelli, 3. Jacquet. — Finale. — 1. Doué, 11 m., 2. Last, 3. Rondelli.

Course d'une heure (avec entraîneurs, minimum, 33 kilomètres). — 1. Genet, de Paris; 2. Ascanio, de Paris; 3. Collomb.

Course de dames (six partantes, deux séries de 1,000 mètres et une finale de 3,000 mètres). — Première série. — 1. Mlle Flo, 2. Friquette. — Deuxième série. — 1. Reillot, 2. Lina. — Finale. — 1. Reillot, 7 m. 46 1/5, 2. Friquette, 3. Lina.

RÉUNIONS & CONGRÈS

Le Field-Trials de 1894.

Une bonne nouvelle nous parvient qui va ravir nos chasseurs lyonnais et aura un joyeux écho dans la Dombes et la Bresse :

Le Field-Trials de 1894 aura lieu encore dans notre Région. C'est le dimanche 16 septembre prochain, à St-Paul-de-Varax (Ain), dans les chasses de M. Jean Côte, l'aimable sportsman, que se dérouleront les opérations de ce concours si passionnant qui fit accourir, il y a trois ans, sur le territoire de Chalamont, tous les chasseurs de la région.

Tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à l'art cynégétique sauront gré à M. Jean Côte d'avoir su leur garder cette journée unique dans les annales du sport.

Nous reviendrons en temps utile sur les détails de ce concours, qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Club Alpin.

Une excursion générale de la section lyonnaise a lieu à la Croix de Belledonne et au col de Freydane, les dimanche et lundi 24 et 25 juin.

Concours agronomique.

Le comice agricole et viticole du Beaujolais organise un concours agronomique entre les cultivateurs du canton de Villefranche.

Des récompenses, consistant en médailles d'or, d'argent et de vermeil, seront attribuées aux meilleures monographies agricoles communales.

Les mémoires devront se rapporter à une seule commune et fournir des renseignements sur la situation agricole du pays et les desiderata des habitants.

Ces mémoires devront être adressés avant le 10 août, à M. le président du comice.

Une visite tendant à constater la bonne tenue des fermes sera faite chez les personnes, qui en exprimeront le désir à M. le secrétaire adjoint du comice, avant le 10 juillet.

Des médailles d'or, de vermeil et d'argent sont attribuées à ce concours, ainsi que des récompenses en argent et diplômes, qui seront distribués d'après le nombre et le mérite des concurrents.

SPECTACLES ET CONCERTS

Concerts Luigini. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, concert symphonique.

Musique militaire de 3 à 4 heures.

Village et théâtre annamite. — Tous les jours, représentation et visite du village.

Sénégal. — Les villages noirs. — Tous les jours visite. Danses nègres.

Tombouctou. — Chemin de fer. Attractions exotiques.

Diorama Jacquard. — Reconstitution historique de la vie de l'inventeur lyonnais. — Scènes émouvantes. — Personnages en cire, grandeur naturelle.

Bataille de Nuits. — Panorama peint par Poilpot. Diorama de la rentrée à Lyon des mobiles de Belfort.

Ballon captif. — La grande attraction de l'Exposition. Ascensions libres. Musée aérostatique, etc..

Les Équipements Militaires

La section des équipements militaires est brillamment représentée à l'Exposition, et nous devons reconnaître que nos maîtres-tailleurs ont rivalisé d'élégance dans les coupes qu'ils nous présentent.

Mais l'élégance suffit-elle quand il s'agit de vêtements militaires? Assurément, non. La solidité et l'économie sont deux facteurs qu'il ne faut pas négliger.

Aussi, avons-nous tenu à vous faire visiter avec nous une maison qui, si elle n'expose pas sous la Coupole, n'en est pas moins avantageusement connue de tous les officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

Nous avons nommé la maison G. Gonnard, 34, rue Cité-Part-Dieu, à Lyon.

Cette maison d'équipements et d'habillements militaires a été la première à préconiser la transformation des dolmans d'infanterie en tuniques, évitant ainsi aux officiers de nouvelles dépenses, suites forcées des transformations successives de l'uniforme.

La solidité, la durée, l'économie, tels sont les buts toujours poursuivis et atteints par M. Gonnard.

Toute l'armée connaît ses galons inusables, supérieurs à tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour, unis comme une glace, d'une nuance pure or ou argent, ne se rétrécissant jamais à la pluie, et évitant par leurs fils et âmes de soie, qui en font la base, les retraits des étoffes sur lesquelles on les applique.

Ses képis aérifères sont d'une hygiène reconnue par tous, absolument réglementaires sous toutes les formes, évitant les grandes sueurs de la tête pendant les manœuvres et partant, la chute des cheveux et les migraines.

Enfin, parlerons-nous de ces passementeries au 2^e titre, création de la maison Gonnard, d'un usage plus durable que le 1^{er} titre, ayant la même couche d'or que le 1^{er} titre, mais avec des lames plus solides au lami-noir et résistant mieux au frottement.

Ces quelques exemples prouvent assez ce que nous disions plus haut que la maison Gonnard cherche avant tout, pour ses clients, la solidité, la durée et l'économie, sans nuire jamais à l'élégance de la forme.

C'est ce qui lui a valu cette renommée bien méritée et qui en a fait, pour tout ce qui concerne l'équipement et l'habillement, le fournisseur attitré de tous nos officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

G. GONNARD

34, Rue Cité Part-Dieu, 34

— LYON —

AVIS IMPORTANT

Ne faites aucune installation d'Electricité ou de Gaz, sans vous rendre compte des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ

LA LYONNAISE

économie garantie 50 % sur les becs ordinaires et de 35 % sur l'électricité.

Système BARRIER, breveté S. G. D. G.

Usine rue Molière, 32, LYON

CUIVRERIE EN TOUS GENRES

Réparations d'Appareils de tous systèmes

Exposition de Lyon en 1894

SERVICE D'ASSURANCE

De l'Exposition

S. CAUSSE

60, Rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau de l'Alliance

HORS CONCOURS

ABSINTHE SUPÉRIEURE PREMIER FILS

Distillerie à Vapeur

A ROMANS (Drôme)

Les plus VASTES CULTURES DE ROSIERS

ALEXANDRE BERNAIX

Cultivateur de Rosiers, Chevalier du Mérite agricole
Membre Correspondant de la Société Impériale
et Royale des Horticulteurs de Vienne.

Chemin de la Bouteille, LYON-VILLEURBANNE

MM. les amateurs et horticulteurs, de passage à Lyon pendant l'Exposition, sont invités à venir visiter les belles collections de la maison. Ils seront toujours les bienvenus et reçus avec l'accueil le plus sympathique. Le nouveau Catalogue illustré paraîtra courant août; il sera adressé franco sur demande. 50 grands prix d'honneur. Grandes médailles d'or obtenues pour la plus belle collection. — **Lyon 1893, Grand premier prix. Grande médaille d'or.** — **EXPOSITION UNIVERSELLE de 1894, membre du Jury.** — **Hors concours.** — **Collection unique de 2.500 variétés.** Authenticité des variétés garantie. — Prix très modérés. Expéditions dans tous les pays du monde.

JULES GREL

FABRIQUE DE

COURONNES MORTUAIRES

Fournisseur de Société et d'Administration

(QUATRE MÉDAILLES OR)

8, Grande Rue de la Guillotière

Dans la cour

NE PAS CONFONDRE L'ADRESSE

A L'EXPOSITION

Montre remontoir garantie nickel et sa chaîne

5^{F.} 95

au bazar, à côté du salon Parisien,
autour de la Coupole.

Exposition Internationale de Lyon

MODES - HAUTES NOUVEAUTÉS

Le Chapeau-Coupole

ET LA

Toque Annamite

CRÉATIONS DE LA MAISON

DENIS

LYON — 65, Cours Vitton, 65 — LYON

ÉTABLISSEMENT D'HORTICULTURE

de J.-B. GUILLOT et fils

P. GUILLOT FILS, Successeur

Chemin des Pins, 33, Guillotière, — LYON

GRANDE SPÉCIALITÉ DE ROSIERS, COLLECTIONS GÉNÉRALES

PRINCIPALES RÉCOMPENSES OBTENUES

Grand premier prix d'honneur, médaille d'or (don de M^{me} Laffay), décerné par la Société centrale d'horticulture de France à Paris, pour progrès et obtention de très belles roses.

Deux grands premiers prix, médailles d'or, pour innovation de la greffe rez-de-terre sur le collet du semis d'églantiers (Rosa Canina).

Deux grands premiers prix, médailles d'or, pour belle culture et bonne tenue de l'établissement 1886-1893.

La Croix de Chevalier de l'ordre du Mérite agricole en 1888 et nombreuses médailles or, etc., obtenues aux Expositions

Exposition universelle de Lyon 1894. — Membre du Jury

— HORS CONCOURS —

Le Catalogue sera adressé franco sur demande. — Expéditions dans toutes les parties du monde.

AU BON ACCUEIL



F. BONNET-BOBILLON

28, Cours Lafayette, 28

— LYON —

FABRIQUE GÉNÉRALE
DE
CHEMISES BOUTONS
Système breveté S. G. D. G., France et Etranger.

OFFICE DES

BREVETS D'INVENTION

Français et Etrangers

(Ancien cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)

Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique

P. BROCARD, Ingénieur, Expert près les Tribunaux

34, rue Ferrandière, Lyon.

REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

Aux Visiteurs de l'Exposition

PENSION DE FAMILLE

A deux pas des tramways conduisant à l'Exposition

35, Rue Sainte-Hélène (près Bellecour)

AU PREMIER ÉTAGE

Cuisine de famille. — Prix modérés. — Confortable
Chambres et appartements meublés,

VINGT ANS D'EXISTENCE

Œillets remontants Lyonnais

COLLECTION DE CHOIX

Exposition de Lyon 1894

PREMIER PRIX : MÉDAILLE D'OR

JEAN BEURRIER

307, avenue des Ponts — LYON

CANNAS FLORIFÈRES

Bouvardias

PELARGONIUMS GRANDES FLEURS

Envoi du catalogue franco sur demande

La Maison se recommande pour ses belles variétés d'Œillets

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans
venir visiter la Maison

F. MUSY

71, Chemin de Baraban, 71
(près la rue Paul-Bert)

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotons, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos; Tissus d'écru, Fourrures, Passenteries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — (Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. — Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : Cours Gambetta et rue St-Victor
(Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9x12	9x18	11x15	12x16	13x18	12x20	15x21	15x22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.
18x24	21x27	24x30	27x33	30x40	40x50	50x60	
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.	

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES

PAPIER au CITRATE d'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives
par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPEURS
DIAMIDOPHÉNOL
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LIGNE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

Guillemet + Membre du Jury, Hors-concours
à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes
d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1^{re} classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus,
Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

La Source CACHAT

Se vend en bouteilles de 10 et 25 litres, au

Dépôt central d'ALBION,

4, place des Célestins, et 2, rue des Archers,

LYON.



H. MICOLON & C^{IE}

Usine & Bureaux à St-Victor-sur-Loire (Loire)

J.B. ROUSSET (EX-ASSOCIÉ) SUCCESSEUR

Fournisseur des Compagnies de Chemins de Fer, du Génie, de l'Artillerie et des principales villes de France
ÉCHALAS & CORDONS VIGNES & BARRIÈRE-TREILLAGE CLOTURES
PORTAILS, PORTILLONS types divers
ARCEAUX, BORDURES DE JARDINS
SYSTÈME MICOLON
TONNELLES OCTOGONES et de toutes longueurs
ENTOURAGES de TOMBER, etc.
BREVETÉ S.G.D.G.



FABRICATION UNIQUE
Beauté, solidité
dure et Bon Marché

35 récompenses
Méd. Or, Argent, Bronze
9 diplômes d'honneur

J. PERNET-DUCHER
ROSIÉRISTE

114, Route d'Heyrieux, 114

MONPLAISIR-LYON

(Etablissement fondé en 1845)

Grand prix, prix d'honneur décerné par la Société centrale d'horticulture
de France pour obtention de belles roses (1879).

Choix immense de Rosiers tiges, demi-tiges et nains
COLLECTION DE 1^{er} ORDRE — NOUVEAUTÉS

MM. les Amateurs sont invités à visiter nos cultures

CATALOGUE SUR DEMANDE — EXPORTATION

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE

Combet & Biessy

19, CHEMIN DE SAINT-GERVAIS, 19

Monplaisir-Lyon

Spécialité de Plantes à feuillage, pour jardin d'hiver et appartements.
Collections de palmiers, orchydées, aroidées, broméliacées, dracénas à
feuillages variés, etc. — Plantes à massifs.

Spécialité de fleurs coupées, décoration d'appartements, bouquets de
mariage, surtout de table, etc.

23, PLACE BELLECOUR 23,

Hors Concours. — Membres du Jury à l'Exposition internationale
de Lyon. — Nombreuses récompenses aux expositions.

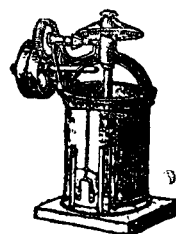
J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Brevet S.G.D.G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils



Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTON
NIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système
Br. S.G.D.G. pour béton, chaux, ciment et mâ-
chefer. — Echelles d'engins, treuils, broyers à
mortier, voies portatives, wagonnets, monte-
charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte,
réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à ma-
nège pour l'arrosage, pompes à main de tous systè-
mes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir
à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'in-
dustrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

EXPORTATION MAISON FONDÉE en 1862 EXPORTATION

Medailles Or et Argent aux Expositions Universelles

SUG BOURGUIGNON
SIMON AINÉ

Exquis, Puissant, Tonique, Digestif, à base d'alcool vieux pur de vin

FINE ABRICOT

LIQUEUR EXQUISE EXTRA-FINE

Spécialité de PRUNELLE et CASSIS de Bourgogne

AUX EXPOSANTS

LINOLEUM-EXPOSITION, larg. 183, le mètre carré, 3 francs.

TAPIS ECOSSAIS, beaux dessins, larg. 250, le mètre carré, 2 francs.

TAPIS RAYURES, beaux dessins, larg. 183, le mètre carré, 1 fr. 95.

TAPIS FANTAISIE, en tous genres, Moquettes, velouté, bouclé.

TOILES CIRÉES, Paillassons, Brosserie.

STORES, 2 francs le mètre carré, tout monté.

JOSSERAND, 19, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LYON

On traite à forfait pour les grosses fournitures.

VILLACABRAS
La seule eau purifiée naturelle, qui, filtrée suivant
le système PASTEUR, soit EXEMPTÉ de MICROBES
Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause
jamais de constipation; dose purgative, 1/2 flacon.
Laxative, un verre à Bordeaux.
Dans toutes les Pharmacies
Dépôt général: 193, Av. de Savoie
LYON